

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 28-475-1936 Divers

n° 28-475-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juin 1936

Numéro JO

n° 475 du 30/06/1936

Date du numéro

30 juin 1936

TEXTE INTÉGRAL

Le sous-officier gérant de la salle de récréation des T. S. est autorisé à vendre dles figrines nostales. Il sera provisionné directement par le receveur des P. T. T